

Challenge National Corporatif Handicap  
« **SPORT POUR TOUS** »



**REGLEMENT**

Cette compétition se tiendra les **7, 8 et 9 juin 2019** (WE de Pentecôte) le centre de Bowling de :

**LA ROCHELLE ( 18 pistes )**

Elle se jouera en Triplette avec handicap, 1 remplaçant(e) autorisé(e).

Elle est ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s en règle avec la F.F.B.S.Q. et possédant une licence corporative ou fédérale avec la mention « Autorisé(e) à jouer en Corporatif ». Les enfants à charge et les conjoint(e)s sont autorisés à participer s'ils s'inscrivent dans la réglementation du C.N. Bowling - Dpt Corporatif.

Elle est réservée aux **48** premières équipes inscrites.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition si le nombre d'équipes engagées était inférieur à **32** équipes.

Il sera strictement interdit de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant toute la durée de la compétition.

Le port de la chemise ou du maillot comportant le nom de l'entreprise est obligatoire.

Les règlements fédéraux en vigueur seront applicables durant la totalité de la compétition; tout litige sera tranché par l'arbitre.

**HANDICAP**

Aucune attestation émanant d'une autre organisation que la Fédération ne sera acceptée.



**ENGAGEMENT**

Il est fixé à **166,50 €** par équipe (11 parties x 3,20 + 20,00 → 55,20 €).

Il se fera **obligatoirement** par écrit et pour être valable le montant de l'engagement devra être réglé **1 mois avant la date de la compétition**, par chèque à l'ordre du C.O. Compétitions Bowling Limoges.

Ils devront parvenir à :

**Jean-Marc DESCHAMPS**  
**7 rue André Malraux**  
**87350 PANAZOL**

## **ELIMINATOIRES**

Les pistes seront attribuées par tirage au sort.

Chaque poule sera constituée de 2 x 8 équipes.

Chaque équipe disputera 2 séries de 4 parties consécutives, avec décalage de 3 pistes vers la droite à l'issue de la première série ( pistes 1 à 8 & pistes 9 à 16 ).

## **CONSOLANTE « Ville de LA ROCHELLE »**

Elle est réservée aux équipes classées de la 19ème à la 36ème place (18 équipes) et se jouera en 3 parties.

Le score réalisé aux éliminatoires sera conservé et cumulé à celui de la consolante.

Récompenses en coupes et lots aux 3 premières équipes (minimum).

## **PETITE FINALE « F. F. S. E. »**

Elle est réservée aux équipes classées de la 11ème à la 18ème place

et se jouera en système « Petersen » de 7 matches.

Le score réalisé aux éliminatoires ne sera pas conservé.

Bonification de 90 pts par équipe et par match gagné, 45 pts en cas d'égalité.

Récompenses en coupes aux 3 premières équipes et en lots à toutes les équipes.

## **GRANDE FINALE « LEGRAND »**

Elle est réservée aux équipes classées de la 1ère à la 10ème place

et se jouera en système « Petersen » de 9 matches.

Le score réalisé aux éliminatoires ne sera pas conservé.

Bonification de 90 pts par équipe et par match gagné, 45 pts en cas d'égalité.

Récompenses en coupes aux 3 premières équipes et lots à toutes les équipes.



LA ROCHELLE

**Mairie de La Rochelle**

## HORAIRES

### Eliminatoires ( 2 x 4 parties )

Re-conditionnement (durée 0h30) à l'issue de chaque poule

Poule A	☞	Vendredi de 18h00 à 23h00	(16 équipes locales maximum)
Poule B	☞	Samedi de 8h30 à 13h30	(16 équipes maximum)
Poule C	☞	Samedi de 14h15 à 19h15	(16 équipes maximum)

**Attention : tous les horaires s'entendent temps d'instruction inclus**

### Consolante ( 3 parties )

Dimanche de 11h15 à 13h15 *Pistes 1 à 18*

Remise des récompenses vers 13h30

### Petite Finale ( 7 matches )

Dimanche de 8h15 à 11h00 / 4 parties *Pistes 1 à 8*

« Pause Repas » & re conditionnement à l'issue de la Consolante  
de 14h00 à 16h00 / 3 parties

Remise des récompenses vers 16h15

### Grande Finale ( 9 matches )

Dimanche de 8h15 à 11h00 / 4 parties *Pistes 9 à 18*

« Pause Repas » & re conditionnement à l'issue de la Consolante  
de 14h00 à 17h30 / 5 parties

Remise des récompenses vers 17h45



## BUDGET

**Pour 48 équipes / 144 pers.**

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
<b><u>Engagements &amp; Frais de parties :</u></b>		
31 x <b>166,50 €</b>	<b>5 161,50 €</b>	
1 x <b>0,00 €</b>		
<b><u>Frais de Parties :</u></b>		
éliminatoires : 32x3x8=768 parties x <b>3,20 €</b>		<b>2 457,60 €</b>
grande finale : 10x3x9=270 parties x <b>3,20 €</b>		<b>864,00 €</b>
petite finale : 8x3x7=168 parties x <b>3,20 €</b>		<b>537,60 €</b>
consolante : 14x3x3=126 parties x <b>3,20 €</b>		<b>403,20 €</b>
<b><u>Frais d'organisation :</u></b>		
Partenariat <b>ASLB</b> -Dotation	<b>112,10 €</b>	
Inscription Calendrier		<b>100,00 €</b>
96 x 1,20 €		<b>115,20 €</b>
Organisation		
96 personnes x 6,00 €		<b>576,00 €</b>
<b><u>Vacation d'arbitrage :</u></b>		
2 arbitres x 2,5 jours		<b>220,00 €</b>
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>5 273,60 Euros</b>	<b>5 273,60 Euros</b>



L'A.S. Legrand - Bowling vous remercie pour votre participation et vous souhaite

« Bonnes Boules » ...

ainsi qu'un agréable Séjour en **CHARENTE MARITIME**